

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 21 janvier 2011
(convocation du 10 janvier 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt Et Un Janvier Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas,
M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, Mme ISTE Michèle,
M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick,
M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte,
M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude,
Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas,
M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie,
M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie,
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard,
M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,
M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul,
M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre,
M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard,
Mme LAURENT Wanda, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel,
M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, M. PENEL Gilles,
M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy,
M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, M. TRIJOULET Thierry,
Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François
Mme CARTRON Françoise à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal
M. PIERRE Maurice à M. PEREZ Jean-Michel
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. TOUZEAU Jean à M. FREYGEFOND Ludovic
M. TURON Jean-Pierre à M. FELTESSE Vincent
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. MAURRAS Franck à M. SOUBABERE Pierre
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DUCASSOU Dominique
M. DAVID Yohan à M. SOLARI Joël
M. DELAUX Stéphan à M. DUPOUY Alain
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. DUBOS Gérard

Mlle EL KHADIR Samira à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 9h50
Mme FAORO Michèle à Mme FOURCADE Paulette
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 10h20
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10h
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic jusqu'à 10h30
M. LOTHAIER Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. MOGA Alain à M. SIBE Maxime à partir de 9h45
Mme PARCELIER Muriel à Mme COLLET Brigitte
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. QUANCARD Denis à M. JUNCA Bernard
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine à partir de 10h30
Mme SAINT-ORICE Nicole à Mme BREZILLON Anne
M. SENE Malick à M. MOULINIER Maxime
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

Motion pour le sauvetage du projet d'usine de First Solar à Blanquefort et plus largement de la filière industrielle photovoltaïque Aquitaine.

Le 23 juillet 2009, Jean-Louis Borloo, Ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de la Mer se félicitait de la décision de First Solar de créer en France et en partenariat avec EDF Energies Nouvelles la plus grande unité de production de panneaux photovoltaïques française.

Le 21 décembre 2009 First Solar, après avoir étudié une trentaine de sites, annonçait en présence de Michel Mercier, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Espace Rural, sa décision d'implanter à Blanquefort sa seconde usine européenne après celle de Francfort sur l'Oder en Allemagne.

Le PDG de First Solar se déclarait alors impressionné par notre enthousiasme, nos excellentes infrastructures et notre main-d'œuvre hautement qualifiée. Les élus girondins au sens large et dans la plus grande unité ont pesé de tout leur poids dans cette décision.

Douze mois plus tard, alors que le projet était très largement engagé, l'Etat a pris une décision sans concertation qui amène First Solar, leader mondial du secteur, à suspendre la construction de son usine.

Le décret du 10 décembre 2010 met en coma artificiel une filière qui a créé 25 000 emplois en 3 ans et a généré entre 5 et 10 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2010. First Solar mais aussi Fonroche près d'Agen, Solarezo à Pontonx sur l'Adour, Exosun à Martillac, pour ne citer que des exemples aquitains, sont l'illustration qu'une filière industrielle « made in France » était en train de naître. Ce décret vient s'ajouter à la politique du stop and go permanent sur le tarif de rachat de l'électricité et au rapport, à charge, de la commission Charpin.

Si à l'issue du moratoire, les nouvelles règles ne donnaient pas suffisamment de visibilité et de stabilité à la filière, alors le risque serait grand que l'usine de First Solar soit définitivement abandonnée. S'il se confirmait, en effet, qu'un dispositif basé sur des appels d'offres annuels plafonnés soit validé par le Premier Ministre, alors la filière photovoltaïque française n'existera jamais parce qu'elle ne pourra lutter contre la concurrence très forte des panneaux asiatiques. Le remède sera donc pire que le mal : non seulement des emplois ne seront pas créés, d'autres seront détruits mais la balance commerciale que la commission Charpin souhaitait améliorer n'en sera que dégradée par la nécessité d'importer des productions étrangères.

Là où nos voisins européens affichent des ambitions fortes et lisibles pour les industriels et alors même que First Solar double sa capacité de production en Allemagne, la politique française est totalement illisible et en totale contradiction avec les objectifs du Grenelle de l'environnement qui fixait l'objectif de 23 % d'énergies renouvelables dans le bouquet énergétique français.

Pour bien mesurer les enjeux d'une telle décision, le projet First Solar à Blanquefort, c'est très concrètement:

- 95 millions d'euros d'investissements dont une bonne partie pour les entreprises de génie civil local,
- le recrutement de 420 salariés soit autant de familles et au minimum une dizaine de millions d'euros de salaires annuels consommés localement,
- des emplois indirects nombreux du fait de l'arrivée de sous-traitants sur l'agglomération,
- des retombées fiscales importantes pour nos collectivités locales.

Si le gouvernement ne donne pas suffisamment de visibilité aux industriels, il est à redouter que First Solar et EDF Energies Nouvelles annoncent, le mois prochain, la mort du projet d'usine de Blanquefort.

En conséquence et alors que l'on peut mesurer à l'aune du dossier Ford combien il est difficile de maintenir l'emploi industriel en France, nous demandons très solennellement au gouvernement de faire preuve de responsabilité et d'ambition et de tenir compte des réalités locales de l'emploi afin qu'une nouvelle fois la France ne rate pas le train de la croissance verte. C'est la crédibilité et l'attractivité industrielle de la France qui en dépend.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

MM. JUPPE, SIBE, FLORIAN, RAYNAL et GAUZERE s'abstiennent.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 21 janvier 2011,

Pour expédition conforme,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
11 FÉVRIER 2011**

PUBLIÉ LE : 11 FÉVRIER 2011

M. VINCENT FELTESSE